

Piscine du Complexe sportif Champagnat

Un cours conjoint de médaille-croix de bronze offert en mai pour former de nouveaux assistants-surveillants-sauveteurs

La Tuque, le 16 mai 2023 – La Ville de La Tuque offrira ce printemps un cours conjoint de médaille-croix de bronze, afin de former de nouveaux assistants-surveillants-sauveteurs de piscine pour répondre aux besoins de la population. Les cours débuteront le dimanche 28 mai, à la piscine intérieure du Complexe sportif Champagnat. Pour y participer, il faut être âgé de 13 ans et plus. Les inscriptions auront lieu du 17 au 25 mai 2023. Il y a 12 places disponibles, mais il faut au moins 6 inscriptions pour que le cours puisse être offert.

Les inscriptions se feront en ligne par le biais de la plateforme Qidigo, via un lien disponible sur le site Web de la municipalité dans l'onglet *Loisirs et culture* dans la page *Complexe sportif Champagnat*.

Les personnes intéressées à suivre les cours devront déboursier 250 \$ pour s'inscrire (coût réel normalement de 425 \$), toutefois la Ville de La Tuque déposera une demande au *Programme d'aide financière pour la gratuité* du gouvernement du Québec, afin de pouvoir rembourser ces frais aux participants qui auront complété les cours d'une durée totale de 35 heures et se seront présentés à l'examen.

Après la formation, la Ville de La Tuque procédera à l'embauche de plusieurs assistants-surveillants-sauveteurs qui travailleront à la piscine extérieure du parc Saint-Eugène cet été et à la piscine intérieure du Complexe sportif Champagnat cet automne. Le nombre d'embauches variera en fonction de la disponibilité de chacun et des besoins. Pour s'inscrire à ce cours conjoint médaille-croix de bronze, les candidats intéressés doivent :

- Être âgés de 13 ans ou plus au 27 mai 2023.
- Être disponibles les 5 jours de la formation, soit le 28 mai, ainsi que les 4, 11, 18 et 27 juin, de 8 h 30 à 16 h 30.
- Être disponibles pour passer l'examen le 28 juin de 8 h 15 à 12 h 15.

Une personne inscrite qui ne se présentera pas à une journée de cours ou à l'examen ne pourra pas obtenir son brevet. Malheureusement, les gens qui désirent faire leur qualification comme sauveteur national devront le faire au Centre Aquatique de Shawinigan, car il est impossible d'offrir ce service à La Tuque pour le moment.

En prévision de ce cours conjoint médaille-croix de bronze, la piscine intérieure du Complexe sportif Champagnat sera ouverte le lundi 22 mai et le mercredi 24 mai, de 18 h 30 à 21 h, mais uniquement pour l'entraînement et la mise

à niveau des participants. Le coût pour avoir accès à la piscine lors de ces deux soirées sera de 3 \$ par soir (argent comptant seulement).

Malheureusement, l'équipe municipale n'est pas en mesure d'offrir du bain libre à toute la population pour le moment, en raison d'un manque de disponibilité des sauveteurs et du fait qu'ils sont trop peu nombreux pour répondre aux besoins en fonction des normes en vigueur au Québec. Il est donc primordial pour répondre aux besoins de la population que le cours conjoint offert ce printemps soit un succès.

L'équipe du Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de La Tuque travaille déjà à la préparation d'une programmation plus complète pour l'automne 2023, de concert avec les personnes qualifiées pour surveiller la piscine et offrir des cours de natation. Les nouvelles personnes formées ce printemps vont contribuer à pouvoir enrichir cette programmation. Les détails entourant cette démarche seront dévoilés au cours de l'été.

-30-

Sources :

Geneviève Élie, superviseure en loisir, culture et vie communautaire
Ville de La Tuque
819 523-8200, poste 2703
gelie@ville.latuque.qc.ca

Hélène Langlais, chef de service aux communications
Ville de La Tuque
819 523-8200, poste 2112
hlanglais@ville.latuque.qc.ca